

# Vider une maison sans stress : de l'inventaire au don solidaire

---

## Précautions et préparation avant le tri

- Vérifiez si les meubles sont soumis à un inventaire notarié obligatoire en cas de succession pour éviter une taxation forfaitaire de 5 % sur l'actif brut.
- Triez les documents administratifs (papiers de banque, assurance, impôts) et conservez-les durant les délais légaux de prescription.
- Équipez-vous correctement pour votre sécurité : gants épais, masques FFP2 et chaussures fermées, surtout si la maison est restée fermée longtemps.

## La méthode de tri efficace

- Catégorisez systématiquement chaque objet en 4 piles : à garder, à vendre, à donner/recycler et à jeter (déchetterie).
- Utilisez des bacs ou cartons étiquetés par 'pièce' et par 'destinataire' dès le début pour limiter les manipulations inutiles.

## Optimiser vos dons à Emmaüs et au réemploi

- Assurez-vous que les objets destinés à Emmaüs sont propres, en bon état et complets pour qu'ils soient réellement valorisables.
- Pour les objets volumineux ou lourds, contactez directement votre communauté Emmaüs locale par téléphone ou formulaire pour un rendez-vous de collecte ; ne déposez rien sur le trottoir.
- Utilisez des plateformes comme 'donnons.org' pour les objets ne correspondant pas aux critères d'Emmaüs, comme les meubles très abîmés ou les vieux textiles usés.

## Gestion des déchets et recours aux professionnels

- Ne jetez jamais les appareils électriques et électroniques (DEEE) dans les ordures ménagères : déposez-les dans un point de collecte dédié ou en déchetterie.
- Si vous faites appel à une société de débarras, exigez un devis détaillé, vérifiez leur assurance responsabilité civile et demandez s'ils valorisent les objets via des associations ou la revente.